



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 07/05/24 en audioconférence

Président : M. Jean-Jacques BENGUIGUI

Présents : MM. Fatah LARAB - Anthony PINTO - Jacques RIVALS - Jean-Marc STERNE - Jerry TOUSSAINT

Excusé : MM. Arthur FLEURY – Christophe MPAGA - Meissa NGOM

Absent : MM. Toufik HAMDAOUI - Pierre-Yves KERLOCH

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

SENIORS

Match N° 25966640 PARIS XI US / ES PARISIENNE 2 D3.A du 19/05/24

Demande de modification sur footclub de PARIS XI US (forfait avisé au 1^{er} tour de coupe de France) propose de jouer la rencontre le 12/05/24.

La commission donne son accord sous réserve d'obtenir l'accord du club visiteur avant vendredi 12H.

Match N° 25966620 GOUTTE D'OR FC / NICOLAITE CHAILLOT 2 D3.A du 05/05/24

Lecture de la FM match non joué au motif absence de l'équipe de GOUTTE D'OR FC

La commission donne match perdu par forfait (2^{ème} forfait) à l'équipe de la Goutte d'Or et lui inflige une amende de 120 € (Cf. annexe financière)

Match N° 25967819 COURONNES OFC 2 / ESC XV D3.A du 27/04/24

Courriel de ESC XV du 06/05/24 exprimant sa surprise de voir programmer la rencontre au 08/05/24.

La commission en prend note et confirme la date de la rencontre au 08/05/24.

Match N° 25925031 LE PEROU EN BLEU / POUCHET 2 D4.A du 05/05/24

Lecture de la FMI match non joué au motif absence de l'équipe de POUCHET 2

La commission donne match perdu par forfait (1^{er} forfait) à l'équipe 2 de Paris XVII Pouchet et lui inflige une amende de 120 € (Cf. annexe financière)

Match N° 25925164 VIKING PARIS 2 / AF PARIS 18.2 D4.B du 05/05/24

Courriel de VIKING PARIS de 03/05/24 déclarant forfait avisé dans les 3 dernières rencontres de championnat

La commission donne match perdu par forfait (2^{ème} forfait) à l'équipe 2 de Viking et lui inflige une amende de 120 € (Cf. annexe financière)

Match N° 25925166 PARIS SPORT CULTURE 2 / HOMENETMEN France D4.B du 19/05/24

Courriel de HOMENETMEN du 05/05/24 demandant à PARIS SC de confirmer pour jouer le match le 12/05/24.

La commission a déjà émis un avis favorable (PV du 30/04/24). Si le club de Paris Sport Culture ne donne pas son accord avant vendredi 12H, le match est maintenu au 19/05/24.

Match N° 25925156 ESC PARIS 20^{ème} 2 / HOMENETMEN D4.B du 28/04/24

Reprise du dossier PV du 30/04/24 La commission demande au club recevant la transmission de la FMI et un rapport circonstancié du club Homenetmen. Réception du rapport du club HOMENETMEN.

La commission demande le PV de la rencontre sous peine de sanction.

Match N° 25925161 ASPM / ESC PARIS 20^{ème} 2 D4.B du 05/05/24.

Lecture de la FM match non joué au motif nombre de joueur insuffisant de l'équipe 2 de ESC Paris 20^{ème}.

La commission donne match perdu par forfait (1er forfait) à l'équipe 2 de l'ESC Paris 20^{ème} et lui inflige une amende de 120 € (Cf. annexe financière)

SENIORS CDM

Match N° 27298372 CASTANHEIRA / JUVENTUS D1 du 28/04/24

Courriel de CASTANHEIRA du 29/04/24 signalant l'impossibilité d'envoyer la FMI (écran cassé) et confirme que le score est 0/3 pour JUVENTUS. *La commission demande aux deux clubs de fournir la composition de leur équipe lors de ce match et demande via la CDA un rapport de M. l'arbitre.* Réception des pièces demandées.

La commission entérine le score de 0/3 en faveur de l'équipe de Juventus.

Match N° 27298376 COURBEVOIE / ESC XV D1 du 05/05/24

Lecture de la FMI match arrêté à la 87^e au motif malaise du joueur n° 11 de COURBEVOIE avec intervention des pompiers.

La commission souhaite un prompt rétablissement au joueur de Courbevoie. Le score était de 4/1 en faveur de l'ESC XV au moment de l'arrêt prématuré de la rencontre, soit 3 minutes avant la fin du temps réglementaire. Le résultat de cette rencontre n'a aucune incidence sur le classement de fin de saison décisif pour une montée en R2, étant précisé qu'il n'y a aucune descente pour la saison 24/25. Bien que le match n'ait pas eu sa durée réglementaire, la commission dit score acquis sur le terrain.

ANCIENS

Match N° 25925988 PARIS US SUISSE / AS HAJDUK VELJKO D2.A du 05/05/24

Lecture du rapport de l'arbitre officiel match non joué au motif absence de l'équipe de AS HAJDUK.

La commission donne match perdu par forfait (3ème forfait) à l'équipe de l'AS Hajduk Veljko et lui inflige une amende de 120 € (Cf. annexe financière). Le score est de 5/0 en faveur de Paris US Suisse.

En conséquence, la commission déclare le forfait général de l'équipe de l'AS Hajduk Veljko et lui inflige une amende de 100 € (Cf. annexe financière)

Match N° 25926006 AS HAJDUK VELJKO / CASTANHEIRA PARIS AS D2.A du 12/05/24

Suite au forfait général de l'équipe de l'AS Hajduk Veljko, le score de cette rencontre est de 5/0 en faveur de l'équipe de Castanheira Paris AS.

SENIORS FEMININES**Match N° 26849477 PUC 3 / PARIS EST SOLITAIRE D1 du 04/05/24**

Lecture de la FMI match non joué au motif absence de l'équipe de PARIS EST SOLITAIRE.

La commission donne match perdu par forfait (3^{ème} forfait) à l'équipe de Paris Est Solitaire et lui inflige une amende de 120 € (Cf annexe financière)

En conséquence, la commission déclare le forfait général de l'équipe de Paris Est Solitaire et lui inflige une amende de 100 € (Cf. annexe financière)

Match N° 26849482 PARIS EST SOLITAIRE / NICOLAITE CHAILLOT D1 du 11/05/24

Suite au forfait général de l'équipe de Paris Est Solitaire, le score de cette rencontre est de 5/0 en faveur de l'équipe de Nicolaïte Chaillot.

JEUNES**U 16****Match n° 25926497 MONTMARTRE S. PARIS / ES SEIZIEME 2 D2.B du 05/05/24**

Lecture de la FMI match non joué au motif nombre de joueurs insuffisant de l'équipe de MONTMARTRE.

La commission donne match perdu par forfait (1^{er} forfait) à l'équipe de Montmartre S. Paris et lui inflige une amende de 120 € (Cf annexe financière)

Match N° 25926766 PARIS XVII POUCHET 2/ PARIS EST SOLITAIRE 2 D3.C du 05/05/24

Lecture de la FMI match non joué au motif absence de l'équipe de SOLITAIRE 2

La commission donne match perdu par forfait (3^{ème} forfait) à l'équipe 2 de Paris Est Solitaire et lui inflige une amende de 120 € (Cf annexe financière)

En conséquence, la commission déclare le forfait général de l'équipe 2 de Paris Est Solitaire et lui inflige une amende de 100 € (Cf. annexe financière)

Match N° 25926772 PARIS EST SOLITAIRE 2 / ENFANTS DE PASSY 2 D3.C du 12/05/24

Suite au forfait général de l'équipe 2 de Paris Est Solitaire, le score de cette rencontre est de 5/0 en faveur de l'équipe 2 des Enfants de Passy.

U 18**Match N° 25931869 AF PARIS 18 / PUC 2 D1 du 05/05/24**

Lecture de la FMI match non joué au motif absence de l'équipe 2 du P.U.C.

La commission donne match perdu par forfait (1^{er} forfait) à l'équipe 2 du P.U.C. et lui inflige une amende de 120 € (Cf annexe financière)

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé au club qu'en cas de non-communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

1^{er} appel :

25946148 PARIS SC / PITRAY OLIER seniors D2 du 04/05/24
 25925030 PETITS ANGES / TROPS seniors D4.A du 05/05/24
 25925160 ESC XV 2 / OP XV seniors D4.B du 05/05/24
 25926408 SOLITAIRES / ES PARISIENNE U16 D2.A du 05/05/24
 25926857 PARIS SC 2 / ES SEIZIEME 4 U16 D3.D du 05/05/24

2^{ème} et dernier appel :

25925159 ESC XV 2 / VIKING PARIS 2 séniors D4.B du 28/04/24
 25925979 HADJUK / ES PARIS XIII anciens D2.A du 28/04/24
 25926209 COURONNES / CA DOUZIEME +45 ANS du 28/04/24

FORFAITS GENERAUX**SENIORS D1**

PARIS EST SOLITAIRES
 (PV du 26/03/24 discipline déclassement)

SENIORS D3

ESC PARIS 20^{ème} (PV du 08/11/23 SR déclassement)
 JS PARIS (PV du 03/04/24 SR déclassement)

CDM

JSC NANTERRE 92 (PV du 10/10/23)
 PARIS EST SOLITAIRE (PV du 24/10/23)

SENIORS FEMININES D1

MENILMONTANT FC 1871 (PV du 12/09/23)
 PARIS FEMININ FC (PV du 17/10/23)
 ES PETITS ANGES (PV du 17/10/23)
 PARIS EST SOLITAIRE (PV du 07/05/24)

ANCIENS D2

ES PETITS ANGES (PV du 17/10/23)
 HADJUK VELJKO (PV du 07/05/24)

Criterium +45 ans

RACING CLUB 18 (PV du 10/10/23)
 PARIS 13 Atlético (PV du 09/01/24 discipline déclassement)

U18 D2

ES PARISIENNE (PV du 09/04/24)

U18 D3

MINIS & MAXIS (PV du 12/09/23)
 MENILMONTANT FC 1871 (PV du 12/09/23)

U18 D3 (suite)

TROPS (PV du 10/10/23)
 CFFP (PV du 07/11/23)

U16 D1

CFFP
 (PV du 20/02/24 discipline déclassement)

U16 D2

CFFP 2 (PV du 24/10/23)

U16 D3

RACING CLUB 18 (PV du 19/09/23)
 ESC PARIS 20^{ème} (PV du 24/10/23)
 ESC XV (PV du 21/11/23)
 PARIS EST SOLITAIRE 2 (PV du 07/05/24)

U14 D2

MONTMARTRE S. PARIS O. (PV du 21/09/23)

U14 D3

RC PARIS 10 (PV du 26/09/23)

U14 D4

MINIS & MAXIS (PV du 19/09/23)
 PARIS F.C. 3 (PV du 21/09/23)
 ESC PARIS 20^{ème} (PV du 17/10/23)
 ES PETITS ANGES 3 (PV du 17/10/23)
 ESC XV (PV du 14/11/23)
 ES PARISIENNE 2 (PV du 23/01/24)

FINALISTES DES COUPES DEPARTEMENTALES**COUPE 75 SENIORS**

Finale le 26/05/24 à 15H

ENFANTS GOUTTE D'OR et P.U.C.

COUPE SENIORS Amitié

Finale le 26/05/24 à 13H

MACCABI PARIS METROPOLE 2 et SALESIIENNE DE PARIS 2

Coupe Anciens

Finale le 19/05/24 à 09H

MACCABI PARIS METROPOLE et SEIZIEME ES

COUPE CDMFinale le 26/05/24 à 09H**CASTANHEIRA PARIS AS et CHAMPIONNET S. PARIS****COUPE 75 SENIORS FEMININE**Finale le 11/05/24 à 17H30**PARIS FC 2 et P.U.C.****Coupe 75 U20**Finale le 19/05/24 à 13H**ENFANTS GOUTTE D'OR et PARIS 13 ATLETICO.****COUPE 75 U18**

1/2 de finale le 08/05/24

PARIS SPORT CULTURE – P.U.C.

Finale le 19/05/24 à 15H**PARIS 13 ATLETICO et****COUPE 75 U16**

1/2 finale le 12/05/24

SEIZIEME ES – PARIS 13 ATLETICO 2

Finale le 19/05/24 à 11H**PARIS 15 AC et****Coupe U16 Amitié**Finale le 26/05/24 à 11H**PARIS 13 ATLETICO 3 et P.U.C. 3****COUPE 75 U14**Finale le 18/05/24 à 12H**PARIS 13 ATLETICO et P.U.C.****Coupe U14 Amitié**Finale le 18/05/24 à 12H**PARIS 15 AC 2 et PARIS ALESIA 2****Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM**Finale le 18/05/24 à 16H30**AS 116-17 Le Brio / BRETONS PARIS.**